Urssaf
Au service de notre protection sociale

Urssaf Ile-de-France
93518 Montreuil Cedex

Nous contacter
Depuis votre espace en ligne :
Par téléphone au 09.88.99.06.87
de 9 h à 17 h
(service gratuit + prix appel)

Références
N° INFORMATION : 3538320 1700084

N° Compte :

Montreuil, le 02 Octobre 2026

Objet : Informations relatives à la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) - Année 2027

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) est intégrée à la déclaration sociale nominative (DSN).

À ce titre, toute entreprise de 20 salariés et plus est soumise à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), fixée à 6 % de l'effectif moyen annuel d'assujettissement, arrondi à l'entier inférieur.

Dans le cas où cette obligation ne serait pas respectée, une contribution annuelle est due auprès de votre Urssaf.

Par ailleurs, les mesures transitoires mises en place depuis le 1er janvier 2021 ont pris fin au 31 décembre 2025. En conséquence, le montant de votre contribution au titre de l'OETH est susceptible d'évoluer et d'augmenter à compter de l'année 2026.

Dans ce contexte, nous vous informons qu'un versement unique libératoire a été adopté par délibération exceptionnelle en date du 17 Décembre 2025.

Ce dispositif prévoit les modalités suivantes :

Ce versement aura pour effet de vous exonérer intégralement de la contribution OETH due au titre de l'année 2027 .

Le montant de ce versement est fixé à 2 376 €

Celui-ci devra impérativement nous parvenir avant le 24 Décembre 2026.

Vous trouverez ci-dessous les éléments nécessaires pour procéder à ce règlement dans les délais impartis.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguees.

Nicolas DELAFORGE,

Directeur de la relation cotisant, de la production et de la maîtrise des activités

Comment regulariser vos cotisations en DSN deliberatoire OETH 2027.

OETH

IBAN : FR76 2763 3121 2901 8676 2261 909

SWIFT / BIC : BUNQFRP2

URSSAF ★ ILE-DE-FRANCE

L Urssaf collecte et traite vos donees personnelles strictement necessaires a l execution de ses missions d interet public.

Par telephone : 09.88.99.06.87 (service gratuit + prix appel)

1. Pour en savoir plus sur la gestion de vos donees personnelles :

Scannez pour regler